

Abriès

Aiguilles

Arvieux

Ceillac

Molines Saint-Véran

Ristolas



LES DOMAINES ALPINS DU QUEYRAS

...

**POUR TOUT ACHAT D'UN SKIPASS SAISON
ADULTE, UN FORFAIT JOURNÉE OFFERT**

FORFAIT SAISON PRIMEUR

Adulte : 340.00€ / Enfant et Senior : 272.00€*

Offre valable jusqu'au 31 octobre 2021

Possibilité de régler en deux fois

Gratuit pour les - de 5 ans et les + de 75 ans (sur présentation d'un justificatif d'âge)**

Offre non cumulable avec la réduction famille nombreuse

* - de 11 ans / + de 70 ans

**Enfant de - de 5 ans, si son 5^{ème} anniversaire intervient après le 27 mars 2022, s'il a 5 ans en cours de saison, la gratuité se fera jusqu'à la date de son anniversaire puis il paiera le tarif enfant
Senior de + de 75 ans (révolus au 18 décembre 2021).

RESERVATION SKIPASS SAISON QUEYRAS – HIVER 2020/2021

Comment réserver mes skipass saison ?

- Rendez-vous sur www.myqueyras.com et commandez votre skipass en ligne, ou,
- Faites-nous parvenir votre dossier complet comprenant : le bulletin de réservation, une photo d'identité avec votre nom et votre prénom inscrits au dos et un justificatif d'âge pour les skipass à tarif réduit (enfant/senior) ou gratuit (- de 5 ans / + de 75 ans) par courrier ou directement à notre siège administratif ou dans notre boîte aux lettres (Clot la Chalp – 05350 MOLINES EN QUEYRAS).

Le petit conseil de Simone :



Pensez à souscrire à une assurance avec ce forfait, au tarif de **40€**. Cette dernière, valable sur toute la saison, vous permettra entre autres, le remboursement de votre forfait, au prorata des jours à skier, en cas d'accidents de ski en cours de saison (documentation sur demande).

Si vous souhaitez vous assurer, vous devez obligatoirement nous le préciser lors de votre réservation. Nous ne pouvons pas rajouter l'assurance une fois le skipass édité.

Comment régler mon skipass saison ?



Espèces



Carte bancaire

Contactez-nous, après envoi de votre dossier complet, au 04.92.45.83.18, règlement par téléphone ou venez directement avec votre dossier complet dans nos locaux.



Chèque

Envoyez-nous avec votre demande de réservation :

- Un chèque du montant total de votre achat. Ce chèque sera encaissé à réception de votre dossier après vérification que ce dernier est complet.
- Réglez en deux fois, en établissant deux chèques du même montant (50% du total du pour chacun). Le premier chèque sera encaissé à réception de votre dossier, le deuxième sera déposé en banque soit à la fin du mois que vous nous indiquerez, soit, au plus tard, le 10 décembre 2020, date limite de l'encaissement.



Chèques vacances

Le skipass saison est nominatif et intransmissible, incessible à un tiers, il comporte obligatoirement la photographie du titulaire. Il ne pourra pas être remboursé, quelle qu'en soit la raison (selon conditions générales de vente).

Pour information, au-delà du 31 octobre 2021, le tarif appliqué pour un skipass saison sera à 457.20€ pour un adulte et 365.80€ pour un enfant ou un sénior.

Nos services sont ouverts au public du lundi au vendredi, chaque après-midi, de 13h30 à 17h00. Ils sont fermés les week end et jours fériés.